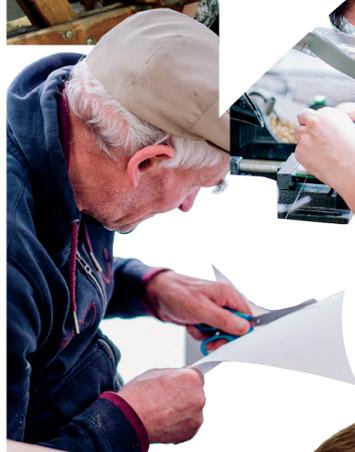


JUIN 2022

RAPPORT D'ACTIVITE DE 2021

Construire sa place



PRÉSENTÉ PAR
Mr René JALLU

SOMMAIRE

PAGE 1 Rapport moral

PAGE 2 La Gouvernance EKLA

PAGE 3 Rapport d'activité

- 3.1 Le travail préparatoire à la fusion
- 3.2 Vivre avec la Covid 19
- 3.2 Qualité de vie au travail
- 3.3 Reprise des transferts à l'IME
- 3.3 L'inclusion en milieu scolaire
- 3.3 La création d'un lieu d'accueil de jour sur Mayenne
- 3.4 Reflexion sur l'accompagnement du projet et du parcours des jeunes
- 3.4 Les demandes des familles évoluent
- 3.4 Réflexion sur une nouvelle organisation du SSEPIA
- 3.5 SESSAD, une capacité d'accueil nettement infusante
- 3.5 SITP/SIP un service au plus près des enfants et de leur parents
- 3.6 Vivre avec agrément dans les foyers pour adultes
- 3.7 Accompagner nos aînés dans leur projet de retraite
- 3.7 La promotion de l'autonomie au sein des foyers
- 3.8 - 3.9 Les ESAT s'ouvrent au milieu ordinaire

PAGE 4 Rapport financier

- 4.1 Les faits marquants de l'exercice
- 4.2 La situation financière
- 4.2 - 4.3 Activité de l'association
- 4.3 Les perspectives

PAGE 5 Perspectives et orientations

RAPPORT MORAL

EKLA, c'est le fruit du rapprochement au 1^{er} janvier 2022 de deux entités, l'Apei Nord Mayenne et le Gems 53, après plus de trois années de travail du Comité de fusion.

Merci aux administrateurs qui se sont investis sans compter pour échanger, sur les valeurs de l'association, l'accompagnement social, le rapprochement juridique, le regroupement patrimonial, la dirigeance, la gouvernance ...

Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir pu vous réunir plus tôt pour vous faire part de l'évolution de notre rapprochement, la crise sanitaire a été omniprésente dans nos établissements pour les personnes accueillies et le personnel, chez vous également et dans tout notre environnement. Une situation plus optimiste semble se dessiner pour vivre plus sereinement.

EKLA sera organisée en dispositifs, véritables plateformes de services : le dispositif accompagnement médico éducatif, le dispositif habitat et le dispositif accompagnement vie sociale et professionnelle. Cette organisation permet une mutualisation des compétences, une présence géographique et des services proches des besoins des personnes accueillies. Cette organisation s'appuiera sur un service administratif et financier regroupé, appelé Pôle ressources.

EKLA, assure un accompagnement adapté à chacune de nos personnes en situation de handicap, avec une adaptation permanente aux évolutions de la population et aux orientations de nos financeurs.

Nous développons une vision stratégique, de mêmes valeurs de bienveillance et de considération pour la personne accueillie que nous accompagnons dans ses choix.

EKLA s'engage sur ses valeurs :

Le respect : « La personne ne peut se réduire à son handicap, son milieu social »,

La confiance : « Faire confiance et être digne de confiance », « Faire ce qu'on dit et dire ce que l'on fait »,

L'ouverture : "Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », « ne pas vouloir le bien-être de tous mais de chacun»,

EKLA, est affiliée à l'Unapei, une association nationale de parents et amis de personnes en situation de handicap. Le mouvement Unapei agit pour que chaque personne porteuse d'un handicap puisse vivre mieux avec et parmi les autres dans le respect de sa différence.

Il vous est possible de devenir membre de l'association, vous renforcerez ainsi les rangs des administrateurs qui sont des bénévoles engagés et vous contribuerez également à faire progresser la cause des personnes en situation de handicap.

EKLA, c'est 550 personnes accueillies, 230 salariés et 19 établissements et services.

C'est permettre à chaque personne accompagnée de construire sa place selon ses souhaits au sein de la société.

Le président d'Ekla
René Jallu

GOUVERNANCE EKLA

Bureau de l'Association



René Jallu
Président



Monique Doudard
1ère Vice-présidente
dispositif accompagnement
médico éducatif



Claude Decaris
2ème Vice-président
dispositif accompagnement
vie sociale et professionnelle



Joëlle Bourdin
3ème Vice-présidente
dispositif habitat



Daniel Bagot
Secrétaire



Dominique Bodin
Secrétaire Adjointe



Antoine Rivière
Trésorier



Monique Boussard
Trésorière Adjointe



Jean Hubert
Membre du bureau

Les Administrateurs



**Carol
Cheval**



**Patrick
Crozat**



**Henri
Maherault**



**Michel
Monsallier**



**Christiane
Prodhomme**



**Roger
Rocton**



**Michèle
Terroitin**

RAPPORT D'ACTIVITE

Un travail préparatoire à la fusion mobilisateur

Les deux associations Gems 53 et Apei Nord Mayenne ont abouti à leur fusion au sein d'Ekla après un travail préparatoire à la fusion de près de 3 ans.

Le Projet associatif, de gouvernance, de dirigeance, d'organisation en dispositifs, les statuts de la nouvelle association et le traité de fusion ont pu être validés par les instances associatives (Assemblées Générales Extraordinaires) après un travail conséquent du Comité de fusion.

Le dialogue social mis en place avec des représentants des CSE a permis de valider les conditions sociales de la fusion avec notamment l'adoption d'une convention collective unique, la CCN 66.

Ce travail de rapprochement a été aussi l'occasion pour la nouvelle association Ekla de formuler son projet d'évolution de l'offre médicosociale au service des personnes qu'elle accompagne notamment dans le cadre du cahier des charges soumis par le Département de la Mayenne en 2019.

Une communication présentant l'ensemble de ce travail préparatoire et de ce projet de fusion a été diffusé à l'attention des familles au travers d'un livret. Il servira de cadre de référence aux projets à venir qui ne pourront se négocier que dans le cadre d'une participation de toutes les parties prenantes dans la confiance et le partage, le respect et l'ouverture, les valeurs cardinales de l'association.

La première pierre de cette union et de cette nouvelle association Ekla s'est formalisée dès fin 2021 par la création d'un Pôle Ressources associatif regroupé dès fin 2021 dans ses nouveaux locaux de Changé.



Vivre avec la Covid 19

Les personnes accueillies dans nos établissements ont appris en 2021 à vivre avec la Covid 19 avec l'aide des professionnels qui les accompagnent.

Les règles d'hygiène et les mesures barrières ont été intégrées dans les pratiques quotidiennes. Le sens de la citoyenneté a primé sur les restrictions de liberté que cela a engendré. Il a fallu "vivre avec" parfois avec humour comme lorsque les résidents du foyer passerelle ont posté une vidéo sur le facebook de la ville de Gorrion sur le respect des mesures barrières. Il a fallu s'adapter en utilisant la vidéo pour rester en contact avec les proches notamment pendant le confinement.



Avec beaucoup de citoyenneté, professionnels et personnes accueillies se sont massivement vaccinés et nous avons pu entrevoir la fin du tunnel.

Que restera t-il de cette pandémie ? Le sentiment d'un effort collectif, le sens de la citoyenneté et de la responsabilité de chacun vis-à-vis des plus fragiles ? Des valeurs sur lesquels nous pourrions nous appuyer.

Qualité de vie au travail

Cependant le travail collectif a souvent été mis à mal par cette crise comme la vie personnelle des nombreux professionnels. Les protocoles mis en place depuis le confinement ont été poursuivis toute l'année. Le temps dédié à l'application des gestes barrières (lavage de mains, prise de température, aération des pièces), le port du masque et l'organisation des repas ont occasionné une surcharge de travail.

A partir de septembre 2021 (obligation vaccinale), les contraintes ont été surtout liées à l'absentéisme généré par les cas positifs avec la nécessité d'un isolement pendant 7 jours. De nombreux remplacements ont eu lieu pendant cette période.

Conscient des impacts de cette crise, l'association APEI NM a proposé aux professionnels un espace de parole avec un psychologue extérieur. L'association est consciente qu'avec la multiplicité des remplacements et parfois leur pénurie, la désorganisation et la perte du travail collectif que cette crise a engendré (réunions d'équipes ...) il y a nécessité de revenir à plus de stabilité et aux fondamentaux du travail en équipe dans la période post crise sanitaire.

Reprise des transferts à l'IME

Ces séjours très attendus par les jeunes mais aussi par les professionnels sont toujours des moments forts dans l'accompagnement des jeunes.

Ils permettent, dans un cadre nouveau et une ambiance différente, de vivre avec les jeunes une expérience nouvelle, conviviale et détendue, mais aussi d'évaluer des compétences que nous ne pouvons pas toujours observer dans l'accompagnement tout au long de l'année (semi-internat).

C'est aussi parfois pour les plus jeunes une première «séparation» du milieu familial. Une trentaine de jeunes ont pu profiter de ces séjours en gîte à Braffais (50) et à Clécy (14) ainsi qu'à la base nautique d'Ambrières les vallées.

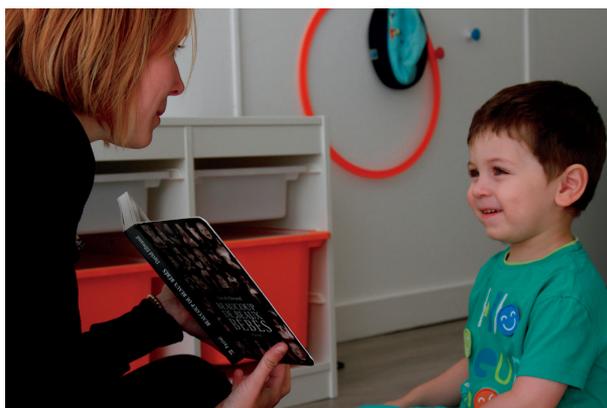
Pour tous les autres jeunes, des sorties à la journée ont été proposées pendant le mois de juillet.

L'inclusion en milieu scolaire

L'externalisation la SIPFPro prévue initialement en septembre 2021 au lycée professionnel Léonard De Vinci a été reportée au 1er janvier 2022 afin de mieux préparer les équipes à la nouvelle organisation.

En effet, les tensions existantes au sein des équipes et l'arrivée de plusieurs professionnels sur la SIPFpro n'ont pas permis de préparer cette externalisation dans les meilleures conditions.

La thématique de l'inclusion est également au cœur des réflexions sur le SSEPIA afin de poursuivre le développement de l'offre en ce sens par des inclusions scolaires individuelles en temps partagé et des projets avec les partenaires locaux.



La création d'un lieu d'accueil de jour sur Mayenne

Nous avons loué un pavillon dans la ville de Mayenne pour répondre aux besoins repérés (activités bien-être, cuisine, autonomie, ateliers thérapeutiques...) des jeunes accueillis dans les UEE école et collège.

Réflexion sur l'accompagnement du projet et du parcours des jeunes avec le cabinet Ernest Young

Le cabinet est intervenu à plusieurs reprises (entretiens, analyse documentaire et temps de réunions) pour faire un état des lieux de notre organisation et faire remonter les besoins auprès de l'ARS. L'équipe a dégagé plusieurs pistes de travail telles que :

- La mise en place d'un cadre interne propice au travail du parcours pré-professionnel (mise en place d'activités délocalisées en milieu professionnel ou en ESAT, la question du transfert de l'atelier bois dans un nouveau lieu à définir, besoin de projet personnalisé et à la carte, la préparation au parcours professionnel...)
- La place des partenaires dans la mise en œuvre du parcours préprofessionnel (les acteurs de la ville de Mayenne - les partenaires institutionnels historiques - les familles...)
- Les évolutions des pratiques professionnelles des équipes (la fonction de coordination, les articulations entre les équipes éducative et thérapeutique, la place des responsables de service...)

Les demandes de familles évoluent

Les demandes et attentes des familles évoluent, tant dans leur contenu que dans leur nombre. Pour faire face à l'isolement ainsi qu'aux difficultés du quotidien liées à l'autisme, les familles formulent des demandes d'écoute et d'accompagnement dans leurs démarches pour mettre en place du répit, du relais au domicile, des séjours pour les vacances.



L'assistante sociale développe des temps de coordination et de concertation avec les partenaires (MDA, Unité d'Accueil Temporaire, CAFS, services d'aide à domicile, organismes de séjours adaptés...) pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les familles.

Réflexion sur une nouvelle organisation du SSEPIA

Dans un contexte en évolution, l'équipe pluridisciplinaire du SSEPIA a engagé en septembre 2021 une réflexion sur le projet du service. Des améliorations sont envisagées au niveau de :

- L'organisation du service en petits groupes avec des équipes et des locaux dédiés
- L'introduction de l'approche ABA avec prévention et gestion des comportements problèmes
- La prise en compte des particularités sensorielles à travers la mise en place de chariots sensoriels et un projet de jardin de soins
- La formation continue des professionnels aux approches recommandées

SESSAD, une capacité d'accueil nettement insuffisante

La problématique des jeunes sans solution d'accompagnement perdure sur le territoire. La Maison De l'Autonomie (MDA) continue d'orienter un nombre toujours grandissant d'enfants et de jeunes dont nous observons une évolution des profils et une complexité des problématiques. Le SAAS a pour mission de gérer la liste d'attente départementale des SESSADs. Son constat est que le nombre d'orientations est plus de deux fois supérieur à la capacité d'accueil de l'ensemble des structures du département. Il est donc nécessaire de poursuivre une réflexion collective (avec les financeurs, la MDA et les structures d'accueil) sur l'accès aux droits de tous ces enfants et jeunes.

SITP/SIP : Un service au plus près des enfants et de leurs familles

L'activité du Service d'Interventions Très Précoces et du Service d'interventions Précoces montre que la réponse est en adéquation aux besoins du territoire. Les échanges avec la MDA et autres partenaires de « terrain » confirment en effet que le nombre de dépistages des signes des Troubles du Spectre de l'Autisme chez de jeunes enfants est en augmentation depuis 2 ou 3 ans.

L'accompagnement ambulatoire que propose ce service est complémentaire aux autres structures recevant de jeunes enfants avec TSA (CMP, CAMSP, UEMA, PCPE, SESSADs dont les listes d'attente sont parfois longues). Les enfants continuent d'évoluer dans leur milieu naturel tandis que les professionnels les rencontrent en direct tout en soutenant leur entourage familial et professionnel.

Les familles témoignent que cette approche les rassure et les aide dans leur cheminement. La relation de confiance permet d'appréhender de manière plus apaisée les particularités de leur enfant et de penser ensemble comment les prendre en considération dans son évolution quotidienne. Le SITP/SIP est aussi à l'interface des familles et des organisations sociales pour fluidifier l'accès des enfants porteurs de TSA au droit commun durant leurs premières années de vie : depuis la crèche ou l'assistante maternelle, jusqu'à l'école en passant par les modes de garde périscolaire ou les loisirs. Il est donc important de pouvoir assurer une continuité d'accompagnement en lien avec le rythme de ces structures, notamment celui d'un parcours en école maternelle.

Vivre avec agrément dans les foyers pour adultes

- Revivifier les espaces de vie collectifs du Foyer Beausoleil

Le foyer Beausoleil est un foyer où il fait bon vivre mais les lieux de vie collectifs qui dataient dans leur conception et leur décoration de 1994 devaient être remis au goût du jour.

Apporter de la lumière notamment naturelle aux espaces de circulation, faciliter la rencontre en créant des espaces d'échange mais également l'isolement pour les personnes qui en ont besoin, diminuer la stimulation sensorielle et notamment améliorer l'ambiance acoustique ou apporter de la climatisation ont été autant d'objectifs poursuivis par l'équipe du foyer et les résidents associés à la conception par le cabinet d'architecture Atelier K.

Les professionnels et les résidents ont tout particulièrement souhaité redéfinir le cloisonnement des espaces de vie pour mieux respecter la vie privée des personnes accueillies et différencier l'accueil dans les espaces "administratifs" des espaces de vie privés et collectifs du foyer.

Soutenu par le bailleur, Mayenne Habitat, ce projet s'est mis en route et vient de se concrétiser par la livraison d'un foyer "de vie" tout nouveau.

- Des terrasses privatives au Foyer Passerelle voulus par les résidents

En 2018, les élus du CVS du Foyer Passerelle ont émis l'idée un peu folle de construire pour chaque logement une terrasse individuelle. Les élus se faisaient les porte-paroles des résidents qui voulaient pouvoir recevoir leurs amis et profiter de ces terrasses pour les jours ensoleillés.

En tant qu'élus responsables, ils ont même initié le projet en faisant faire des devis pour chiffrer le coût de cet investissement.

La direction a soutenu ce projet "citoyen" et quelques années plus tard le projet a été finalisé qui plus est entièrement réalisé par l'ESAT "Les ateliers de la Colmont". Les lames de terrasses ont été coupées et posées par l'atelier menuiserie et les garde-corps ont été confectionnés et posés par l'atelier métallerie. Un beau projet qui mêle citoyenneté, qualité de vie et savoir-faire des professionnels de l'ESAT.

Accompagner nos aînés dans leur projet de retraite

L'association Ekla a été innovante dès 2014 avec la création en son sein de deux Unités pour Personnes Handicapées Vieillissantes à La Chapelle Anthenaïse et à Ambrières.

6 années après, la question du vieillissement et la création de lieux d'accueil adaptés pour accueillir nos aînés s'est à nouveau posée. Le département de la Mayenne a souhaité cette fois-ci soutenir l'adaptation des Ehpad à l'accueil de personnes handicapées vieillissantes venant d'ESAT, de foyers d'hébergements, de foyers de vie.

Confronté à un vieillissement de sa population, le foyer passerelle a travaillé en partenariat avec l'Ehpad de Gorron pour préparer l'accueil de 7 résidents du foyer et de 2 personnes accompagnées par le Savs. Grâce à un financement spécifique et à la mise en place d'une unité pré UPHV au foyer passerelle pour préparer cette transition, l'Ehpad de Gorron a pu se préparer à accueillir ces 9 résidents en juin 2021.

Ce nouveau départ difficile mais au combien attendu est une réussite et servira de maître étalon pour les prochaines réalisations d'UPHV en Ehpad sur le département.



La promotion de l'autonomie au sein des foyers

- Le foyer de Lancheneil a continué sa réflexion quant à l'adaptation de son accompagnement

Des personnes qui ont intégré notre structure par le biais d'un projet professionnel sont en difficultés pour vivre en collectivité et respecter les règles. Pour autant, ils ne possèdent pas encore l'autonomie pour vivre en appartement. Si la déficience est moins présente chez ces personnes, les difficultés psychologiques sont souvent très importantes et leur rapport à l'autorité problématique. Cela demande un temps d'accompagnement éducatif plus important, du « un pour un » dans l'écoute, la réassurance et la gestion de conflit. Ces personnes qui supportent difficilement le cadre, le regard des autres et l'autorité éducative (qui est pourtant une réponse à leurs besoins), se retrouvent souvent en difficultés et peuvent quitter l'établissement de façon brutale sans solution pérenne socialement, et finissent également par abandonner l'ESAT à court ou moyen terme. Les places en SAVS demandent une attente de plusieurs mois voire de plusieurs années, et peu de services proposent un accompagnement à la fois social et professionnel pour des personnes en situation de handicap et de rupture.

Une réflexion sur la restructuration du foyer d'hébergement et sur la conversion de places de foyers en places de savs se poursuit donc afin de répondre au plus près des besoins des personnes que nous accueillons et envisager, si l'étude des besoins le confirme, le déménagement de la structure.

- Le foyer de vie Oasis adapte son accompagnement de jour par rapport à l'évolution des attentes

Depuis le 1er confinement, au Printemps 2020, les activités sur le Lieudit La Grande Chassepierre n'ont jamais vraiment repris. Les résidants ne souhaitent plus s'y rendre, les locaux n'étaient plus adaptés (marches, sécurité, distance du lieu de vie...) et cette proposition ne répondait plus à leurs besoins et à leurs souhaits (ils devaient partir en activités pour plusieurs heures et manger tous les midis en collectivité). Nous avons choisi d'arrêter ces activités et la location de ce lieu.

L'année 2021 a donc été la première année d'un fonctionnement sans lieu véritablement dédié à la partie « activités ». Il a fallu construire au fur et à mesure de l'année, en fonction des divers projets, des solutions alternatives qui ont été pour beaucoup d'entre elles tournées vers l'extérieur et vers la cité. Nous avons mis en place, ou ré adapté des partenariats. La nécessité d'un lieu dédié à des propositions d'ordre artistique s'est quand même fait sentir, c'est pourquoi nous avons ré aménagé une salle du Château de Lancheneil en salle d'activités et de création. Le reste des activités s'appuie sur les actes de la vie quotidienne, au domicile des personnes, ou se fait sur des structures extérieures (CDSA, USL, piscine de Craon, école de musique de Cossé le Vivien, intégration dans les associations communales, partenariat avec d'autres structures - mini ferme à l'IME, zumba avec Ionesco, percussion au Foyer Thérèse Vohl, etc...).

Les ESAT s'ouvrent au milieu ordinaire

- L'adaptation des outils de travail

L'ESAT de Gorrion a modernisé son restaurant traditionnel ouvert à tous. C'est près de 100 couverts qui peuvent y être servis le midi aux habitués et aux personnes de passage. Il était temps de s'adapter aux besoins de la clientèle en terme de cadre d'accueil. Avec l'accompagnement de l'architecte d'intérieur "Lundi 5" c'est un tout nouveau restaurant qui a vu le jour en fin d'année et qui renoue progressivement avec sa clientèle après une période de Covid 19 et sa fermeture pendant le confinement qui a mis à mal sa fréquentation.

L'ESAT a également revu ses conditions d'accueil des travailleurs sur l'atelier menuiserie, métallerie notamment en rénovant les vestiaires, les sanitaires et la salle de pause.

- Les ESAT du Sud Mayenne se sont préparés progressivement à accompagner les transitions des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire

- ***Semaine du handicap et Duoday***

L'équipe de la SA ESAT s'est beaucoup investie sur la semaine du handicap et a organisé une porte ouverte des ateliers pour cet événement national. L'équipe a aussi coordonné une séance photo avec un photographe pour effectuer une affiche géante de tous les travailleurs de l'ESAT ; chacun tenait dans ses mains une ardoise avec une compétence choisie par ses soins. Cette affiche sera mise dans le hall d'accueil de l'ESAT. L'intérêt était ici de renforcer la fierté de chacun en ses compétences et le sentiment d'appartenance à l'ESAT.

Les ESAT de Ionesco et de Lancheneil ont pu également participer en 2021 à l'opération Duoday qui a permis à 7 travailleurs de découvrir dans de bonnes conditions le milieu ordinaire. En lien avec leurs projets ils se sont rendus en autonomie sur leurs lieux de stage et ont choisi les structures qui leur permettaient de répondre à leurs aspirations professionnelles.

- ***Travail dans le milieu ordinaire***

On peut également citer le développement d'une nouvelle activité de nettoyage de véhicules qui a vu le jour sur l'ESAT de Ionesco. L'objectif est de professionnaliser une douzaine de travailleurs dans un métier tout nouveau qui se développe et pour lequel il y a un vrai engouement des travailleurs. Par ailleurs les travailleurs exercent cette activité au sein des entreprises partenaires et c'est une véritable expérience du milieu ordinaire.



- ***Jobcoach et partenariat avec le GEIST pour un emploi accompagné en entreprise***

1 travailleur de l'ESAT de Lancheneil a pu être accompagné en entreprise par "Job coach" dans le cadre de son projet professionnel. Une convention permet les allers-retours entre l'accompagnement de "Job Coach" et celui de l'ESAT. Ce travailleur de restauration apprécie pour l'instant la sécurité de l'ESAT même si à terme il souhaite pérenniser sa carrière avec un contrat de droit commun en milieu ordinaire.

RAPPORT FINANCIER

Faits marquants de l'exercice

L'année 2021 a été une année très particulière financièrement marquée par la fusion absorption de l'APEI Nord Mayenne et du Gems53 au 01/01/2021. Ainsi, les comptes présentés sont ceux des 2 associations réunies pour 2021 et pour rappel de 2020 uniquement les chiffres de l'Apei Nord Mayenne, association absorbante.

La pandémie a également marqué l'année 2021. Les vagues successives ont impacté fortement la gestion du personnel salarié, avec les arrêts de travail pour isolements, ainsi que la vie des usagers au sein des établissements.

Enfin, le pôle ressources de l'association regroupant l'ensemble des fonctions supports (administratif, comptable, paie et RH, communication, informatique) s'est installé dans de nouveaux locaux situés Parc Cérés à Changé.

BILAN - ACTIF				
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021				
Dossier : ASSOCIATION EKLA CONSOLIDE				
Arrêté à : Décembre 2021				
	ANNEE N			ANNEE N-1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé			0,00	
Frais d'établissement			0,00	
Frais recherche & développement			0,00	
Concessions, brevets, dorits	87 012,58	83 212,66	3 799,92	4 890,94
Fonds commercial (1)	0,00		0,00	
Autres immob. Incorporelles	0,00		0,00	
Avances, acomptes/immob. Incorp.	0,00		0,00	
Terrains	143 088,72	15 686,62	127 402,10	22 748,85
Constructions	8 129 782,09	5 577 282,12	2 552 499,97	1 839 516,53
Install. Techn., mat. Indus.	3 653 718,56	3 072 400,27	581 318,29	457 683,05
Autres immob. Corporelles	5 622 263,12	4 586 170,17	1 036 092,95	977 572,46
Immobilisations en cours	98 364,11	0,00	98 364,11	86 212,57
Avances et acomptes	29 916,00		29 916,00	0,00
Participations	240 837,50	0,00	240 837,50	200 820,00
Créances rattachées à particip.	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00		0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immob. Financières	58 564,35	0,00	58 564,35	54 430,44
TOTAL (I)	18 063 547,03	13 334 751,84	4 728 795,19	3 643 874,84
Mat. Premières, approvisionnements	95 067,00		95 067,00	108 803,50
En cours de production de biens	53 350,00	4 111,46	49 238,54	58 635,00
En cours de production de services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	29 892,00	466,16	29 425,84	20 443,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	2 028,80		2 028,80	713,32
Clients & comptes rattachés (3)	1 107 561,18	5 188,94	1 102 372,24	514 595,66
Autres Créances (3)	544 119,60	57 333,32	486 786,28	436 316,73
Capital souscrit non versé	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	1 993 312,13	5 602,00	1 987 710,13	1 391 895,98
Disponibilités	7 022 135,78		7 022 135,78	2 877 056,77
Charges constatées d'avance (3)	40 952,29		40 952,29	31 146,36
TOTAL (II)	10 888 418,78	72 701,88	10 815 716,90	5 439 606,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remb. Des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 951 965,81	13 407 453,72	15 544 512,09	9 083 481,16

BILAN - PASSIF		
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021		
Dossier : ASSOCIATION EKLA CONSOLIDE		
Arrêté à : Décembre 2021		
	ANNEE N	ANNEE N-1
	Capital	1 778 919,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
Ecart de réévaluation (2)	88 420,43	88 420,43
Réserve légale (3)	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées (3) (4)	52 210,17	52 210,17
Autres réserves	6 464 583,81	2 309 714,21
Report à nouveau	1 414 416,10	1 062 572,76
Résultat de l'exercice	4 665,47	162 352,34
Subventions d'investissement	497 576,46	544 137,60
Provisions réglementées	457 523,97	386 160,33
TOTAL (I)	10 758 316,22	5 656 543,11
Produits des émissions de titres participatifs		
Fonds Dédiés	783 439,03	834 199,19
TOTAL (II)	783 439,03	834 199,19
Provisions pour risques	50 000,00	59 168,00
Provisions pour charges	505 631,56	374 864,43
TOTAL (III)	555 631,56	434 032,43
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établiss de crédit (6)	985 606,89	802 557,42
Emprunts et dettes financières divers (7)	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 007,72	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652 736,02	362 108,62
dettes fiscales et sociales	1 407 271,49	816 512,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 081,67	17 297,09
Autres dettes	328 627,69	160 231,06
Produits constatés d'avance (5)	793,80	0,00
TOTAL (IV)	3 447 125,28	2 158 706,43
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	15 544 512,09	9 083 481,16
(1) Ecart de rééval. Incorporé au capital		
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)		
(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont Réserves réglementées des plus values LT.		
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre		
(5) Dettes et produits const. D'avance à - 1 an		
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. Bq. Ccp		
(7) Dont emprunts participatifs		

La situation financière :

· L'impact de la fusion est important sur le montant total du bilan qui atteint 15 545 000 € contre 9 083 000 € en 2020.

A l'actif du bilan,

· Les investissements significatifs de l'exercice sont composés de 4 véhicules pour près de 80 000 €, le portail automatisé de l'IME Léon Doudard pour 27 000 €, l'ascenseur au Centre de jour de Gorrion pour 107 000 €, la fin de l'aménagement des terrasses du Foyer Passerelle pour 52 000 €. Le reste des investissements sont du petit équipement et matériels divers. Ces investissements ont été autofinancés excepté l'ascenseur pour lequel un emprunt de 90 000 € a été réalisé.

· Les créances ont augmenté de 638 000 € en lien avec l'activité des établissements.

· Les disponibilités et placements atteignent près de 9 000 000 €.

En ce qui concerne le passif du bilan,

· Les emprunts et dettes sont de 3 447 000 € et sont essentiellement constituées des dettes sociales pour 1 407 000 €, 653 000 € de dettes auprès des fournisseurs et 986 000 € d'encours de prêts.

· Les provisions pour risques de 50 000 €, constituées en 2020, sont maintenues et en lien avec un risque prudhommal. Les provisions pour départ à la retraite sont de 490 000 € pour un passif global de 1 021 410 €

· Les capitaux propres, les résultats et réserves soumises aux autorités de tarification sont de 10 758 000 €.

La situation financière de l'association est bonne, que ce soit à court terme aussi bien que sur le long terme. Les projets en cours ou à venir seront coûteux, l'association dispose de moyens permettant ces réalisations à venir tout en maintenant les équilibres nécessaires au bon fonctionnement financier.

Activité de l'association

Le résultat cumulé de l'ensemble des établissements, de l'activité commerciale des Esat ainsi que de la vie associative est un résultat excédentaire de 4 665, 47 €.

Ce dernier se décompose ainsi :

Résultat comptable des Ets financés par l'ARS :	+ 93 961 €
Résultat comptable des Ets financés par le conseil départemental 53 :	- 305 684 €
Résultat comptable des ESAT commerciaux et de la vie associative :	+ 216 388 €

Les éléments principaux à mettre en avant :

1/ La baisse significative de l'activité sur 2 foyers a impacté significativement le produit d'activité de ces derniers avec :

- Une diminution du produit de tarification de 117 000 € (400 journées) sur le foyer Passerelle suite à la mise en place de l'unité Pré-Uphv et un décalage de l'entrée en Ehpad des personnes concernées, les admissions retardées
- Au foyer de vie Beausoleil, là aussi une nette baisse d'activité suite au décès d'un résident et la pandémie qui n'a pas permis d'accueillir de stagiaires sur toute l'année 2021. L'impact sur le produit de l'activité est de - 83 000 €.
- En ce qui concerne les ESAT de production, l'évolution des produits d'activité est significative de plus de 400 000 € par rapport à 2020, tout en retrouvant seulement le niveau des années précédentes à la crise Covid.

Activité de l'association

2/ La masse salariale a été plus importante que celle budgétée de près de 325 000 € compte tenu de la pandémie et du surcoût lié aux remplacements, ce qui représente environ 3 % du budget.

3/ Les coûts liés à la fusion représentent également une charge exceptionnelle significative de près de 75 000 € d'honoraires (conseil, travaux juridiques, communication...) ainsi que des frais de formation pour accompagner le personnel et les cadres dans la dynamique du changement ainsi que le personnel du pôle ressources.

4/ Des produits financiers exceptionnels de 10 000 € nets liés à un changement de comptabilisation de ces derniers.

Perspectives

L'année 2021 constitue une année charnière dans la structuration financière de l'association et dans l'organisation des établissements. Les projets à venir avec l'évolution de l'offre seront structurants pour les équipes.

La mise en place du Ségur sur l'ensemble des métiers de l'accompagnement des usagers impactera significativement les charges de personnel et devront être accompagnés par le financement de nos partenaires ARS et Conseil Départemental.

La mise en place d'un outil dossier unique de l'utilisateur et la structuration informatique associée facilitera et améliorera la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini dans les nouveaux projets stratégiques et institutionnels. L'année 2022 va également être marquée par la préparation à la négociation du CPOM en 2023 avec nos partenaires.

La situation financière de l'association permet d'aborder ces changements avec sérénité, malgré un avenir incertain et des évolutions significatives sur certaines charges d'exploitation qui affecteront fortement les budgets (énergie, carburants, informatique...).

Il est nécessaire de maintenir une vigilance accrue afin de conserver pour l'association les moyens financiers nécessaires à l'ensemble de ces futurs projets.

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES-PRODUITS - de 01/01/2021 à 31/12/2021		
99 - COMPTES CONSOLIDES EKLA		
LIBELLE	Année N	Année N - 1
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	904,05	549,34
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	615 793,45	466 862,48
Variation des stock (Mat. 1ères, approvis.)	13 736,50	(4 351,50)
Autres achats et charges externes	4 974 682,93	2 764 010,00
Impôts, taxes et versements assimilés	677 631,95	403 354,73
Salaires et traitements	7 064 949,87	4 025 854,45
Charges Sociales	2 561 332,50	1 360 527,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations	552 311,53	398 037,26
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 079,79	466,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 201,73	59 168,00
Autres charges	28 519,08	9 814,36
TOTAL I	16 498 143,38	9 484 293,06
QUOTES-PARTS DE RESULTAT S. OPERAT. COMMUNES (II)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 602,00	
Intérêt et charges assimilées	17 447,96	16 902,43
Différences négatives de change		
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.		243,31
TOTAL III	23 049,96	17 145,74
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 986,18	99,55
Sur opérations en capital	14 348,50	33 618,38
Dotations aux amortissements et aux provisions	137 480,99	125 330,12
TOTAL IV	153 815,67	159 048,05
PARTICIPATIONS DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANS.(V)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	5 981,00	3 204,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	16 680 990,01	9 663 690,85
BENEFICE	4 665,47	162 352,34
TOTAL GENERAL	16 685 655,48	9 826 043,19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		549,34
Production vendue Biens	1 148 749,20	905 435,05
Production vendue Services	1 675 339,44	394 924,21
SOUS-TOTAL (A) Montant net du C.A.	2 824 088,64	1 300 908,60
Production Stockée	3 698,00	(21 502,00)
Dotation Autorités Tarification et Production immobilisée	11 685 129,30	7 852 466,66
Subvention d'exploitation	72 727,90	36 626,63
Reprises sur amort.prov., transferts charges	123 035,00	229 098,74
Autres produits	1 468 413,44	254 418,18
SOUS-TOTAL (B)	13 353 003,64	8 351 108,21
TOTAL I (A+B)	16 177 092,28	9 652 016,81
QUOTES-PARTS DE RESULTAT S. OPERAT. COMMUNES (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobil. et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	55 914,91	27 086,68
Reprises sur provisions et transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières		
TOTAL III	55 914,91	27 086,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		72,56
Sur opérations en capital	122 810,74	53 181,12
Reprises sur provisions et transferts charges	329 837,55	93 686,02
TOTAL VI	452 648,29	146 939,70
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	16 685 655,48	9 826 043,19
RESULTAT		
TOTAL GENERAL	16 685 655,48	9 826 043,19

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

Ekla se donne pour l'année 2022, les orientations suivantes :

1/ Dans un premier temps, il sera essentiel de donner tout son sens à une organisation en dispositif qui donne véritablement la primeur au projet et au parcours de la personne accueillie et ne l'enferme pas dans un service ou un établissement.

Il nous faudra collectivement:

- définir ce qu'accompagner le projet et le parcours de la personne suppose,
- engager les mutations du travail d'accompagnement et en tirer les conséquences en terme de nouveaux emplois et de modification de nos organisations,
- poursuivre la réflexion sur la notion de dispositif et son application concrète sur un territoire. Une intervention en mode dispositif suppose que nous interagissions largement avec notre territoire et l'environnement de la personne accompagnée.

2/ En même temps et dans le même mouvement pour servir le projet de la personne, il sera essentiel de faire évoluer notre offre de service et d'adapter nos outils d'accompagnement pour proposer plus de services aux personnes accompagnées.

- Engager l'évolution de l'offre des ESAT du Sud Mayenne avec la fusion des ESAT de Lancheneil et de Ionesco à l'horizon fin 2025 avec la construction d'un ESAT sur Laval pour accueillir ce projet.
- Mettre en œuvre à cette occasion le projet de soutien et des activités annexes d'ESAT corrélé au besoins et projets des personnes.
- Engager également l'accompagnement des projets de transition vers le milieu ordinaire pour les travailleurs d'ESAT avec la création de l'ESAT de Transition de Laval de 10 places.
- Engager la réflexion et mettre en œuvre l'évolution du projet des Foyers d'Hébergement du Sud Mayenne avec comme objectif de fusionner les foyers d'hébergement de Ionesco et Lancheneil au sein d'un foyer unique et de développer au sein du foyer un accompagnement à l'autonomie pour favoriser l'accès à l'inclusion et notamment à la vie en logement autonome.
- Engager le développement des capacités d'accompagnement en SAVS par la création d'un SAVS de 30 places supplémentaires sur Laval.
- Engager la réflexion sur la qualité d'accueil en foyer de vie, leur inclusion dans leurs communes d'implantation mais également sur le développement de places d'accueil supplémentaires en foyer de vie pour mieux répondre aux besoins non satisfaits sur le département.
- Poursuivre le travail d'accompagnement des équipes du dispositif d'accompagnement médico-éducatif: comment faire équipe/institution avec la dispersion des professionnels sur les trois UEE et sur l'unité de soins ? - Penser de nouvelles configurations organisationnelles et de nouvelles pratiques tout en continuant à faire institution

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

- Poursuivre/engager une réflexion sur l'accompagnement des enfants autistes sur le territoire du Nord Mayenne - Mettre en commun des préoccupations communes et réfléchir à des solutions innovantes à l'échelle du territoire.
- Poursuivre la transformation de notre Système d'Information : Création d'un nouveau site internet, création d'adresses mails individuelles - Création d'un nouveau site internet - Engager une réflexion sur les nouveaux outils de communication avec office 365 (messagerie - portail collaboratif - visioconférence...). Mettre en œuvre la numérisation du dossier de l'Usager pour disposer d'un outil stratégique d'appui à l'accompagnement du parcours de l'Usager.

3/ Ces évolutions ne seront possibles que dans la mesure où Ekla saura fédérer et créer du lien entre toutes les parties prenantes pour que ces évolutions soient souhaitées et que les difficultés inhérentes à ces évolutions soient dépassées dans l'intérêt des personnes accueillies.

Renforcer le lien entre les salariés

- Créer un évènement associatif majeur réunissant l'ensemble des salariés autour des projets et orientations de l'association pour aider chaque personne "A construire sa place".
- Mise en place d'une nouvelle instance de représentants des salariés (CSE), instance de participation des salariés et de dialogue social.
- Engager une négociation et une réflexion collective sur le temps de travail, les conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail pour préparer l'avenir et pour être mieux dans son travail et dans l'accompagnement.

Le lien avec les familles

Engager une action associative pour proposer aux proches et aux familles des engagements et des soutiens adaptés à chacun.

Le lien avec les personnes accueillies

Soutenir et encourager les personnes accueillies à la citoyenneté au sein de l'association et des CVS en développant leur autodétermination.

Le lien de confiance avec nos financeurs

La négociation d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens en 2023 sera un véritable outil de rendu compte et d'évaluation de la qualité de notre action pour les financeurs.

La responsabilité environnementale de l'association

Mettre en œuvre les actions de réduction de l'impact environnemental de notre action.

RESPECT

OUVERTURE

CONFIANCE

RESPECT
MERCI

OUVERTURE

CONFIANCE

RESPECT

OUVERTURE